

NOUS  
CONTACTER



01 47 15 47 15  
@ Par mail, via la rubrique  
Aide & Contact, en bas de page  
sur le site Sacem.fr

## DEMANDE D'ADMISSION

### 1. QUALITE (S)

### 2. ETAT CIVIL

Nom :

Nom d'usage/d'épouse/d'époux :

Prénom(s) :

Pseudonyme(s) ou nom(s) d'artiste :

Nationalité :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Pays de naissance :

N° de sécurité sociale (NIR) :

### 3. ADRESSE

N° et libellé de la voie :

Code postal :

Ville de résidence :

Pays de résidence :

### 4. COORDONNÉES

E-mail :

Tél. : /

Fixe

/

Mobile

TEST

### 5. RÈGLEMENTS DE VOS DROITS D'AUTEUR SUR VOTRE COMPTE BANCAIRE

## 6. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Je suis dans une des situations décrites à l'article 2§4 du Règlement Général de la Sacem: ainsi, notamment, je suis associé ou commanditaire ou j'occupe un poste à quelque titre que ce soit (administratif ou artistique) au sein d'un établissement utilisant le répertoire de la Sacem et/ou d'une société d'édition musicale

## 7. DÉSIGNATION DE L'ŒUVRE DÉPOSÉE À L'APPUI DE VOTRE DEMANDE D'ADMISSION

## 8. APPORTS

Connaissance prise de l'article 1, 2 et 34 des Statuts de la Sacem, je choisis d'apporter à la Sacem les droits ou catégories de droits visés audit article et les territoires tels que sélectionnés par mes soins sur l'acte d'adhésion ci-joint.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude de l'ensemble des renseignements communiqués par mes soins à l'appui de ma demande d'admission à la Sacem, et notamment avoir ma résidence fiscale à l'adresse mentionnée au point 3 et m'engage à communiquer à première demande tous les documents justifiant de ma situation fiscale ainsi qu'à informer la Sacem de tout changement de domiciliation fiscale.

Fait le :

TES

NOUS  
CONTACTER



01 47 15 47 15

Par mail, via la rubrique  
Aide & Contact, en bas de page  
sur le site Sacem.fr

## JUSTIFICATIF D'EXPLOITATION

*Selon le mode d'exploitation de votre oeuvre, cocher le justificatif d'exploitation fourni et joignez ce formulaire à votre dossier d'admission.*

Plateformes de distribution, streaming, téléchargement (Deezer, Spotify, Apple Music...) :

Une capture d'écran du site établissant la mise à disposition de l'oeuvre

Plateformes de distribution et de contenus générés par les utilisateurs (YouTube, Facebook...) :

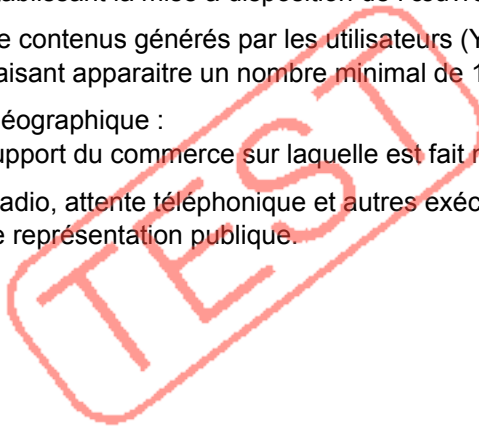
Une capture d'écran du site faisant apparaître un nombre minimal de 1 000 vues

Support phonographique ou vidéographique :

Une copie de la jaquette du support du commerce sur laquelle est fait mention du titre de l'oeuvre

Concert, spectacle, télévision, radio, attente téléphonique et autres exécutions publiques :

L'attestation d'exécution ou de représentation publique.



# ACTE D'ADHÉSION À LA SACEM

(pour tous droits et territoires)

Sous réserve de l'acceptation de ma demande d'admission par le Conseil d'administration de la Sacem conformément à l'article 2 du Règlement général de la Sacem,

Je soussigné(e),

## Déclare :

Avoir pris connaissance des dispositions des Statuts et du Règlement Général de la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique (Sacem), dont le siège social est 225 avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, et notamment de l'article 34 desdits Statuts, ainsi que des informations contenues dans la notice de la demande d'admission,

Adhérer en qualité de: sans restriction ni réserve auxdits Statuts et Règlement Général de la Sacem, et ainsi lui faire apport, conformément aux dispositions des articles 1, 2 et 34 desdits Statuts, à titre exclusif, du droit qui m'est reconnu par les dispositions législatives françaises et étrangères, ainsi que les conventions internationales relatives à la propriété littéraire et artistique, d'autoriser ou d'interdire l'exécution ou la représentation publique et la reproduction mécanique de toutes mes œuvres dès que créées, pour le monde entier,

## Reconnais :

Que la Sacem bénéficiera de toutes prorogations, quelle qu'en soit la nature ou la source, dont les droits ci-dessus pourraient être l'objet,

Que, sous réserve d'un retrait total ou partiel effectué, s'il y a lieu, dans les conditions prévues aux Statuts de la Sacem, cet apport demeurera acquis à la Sacem pendant l'existence de cette société (prorogations éventuelles comprises) même si, contrairement aux stipulations du Règlement général de la Sacem, j'ometts de déclarer les œuvres futures au répertoire de la société,

## M'engage :

D'une façon générale, à me conformer aux dispositions des Statuts et du Règlement général de la Sacem.

### Qu'est-ce que le droit d'exécution ou de représentation publique ?

Le droit de représentation ou d'exécution publique a pour objet toute communication de l'œuvre au public, par tous moyens connus ou à découvrir, et notamment par l'exécution d'une prestation instrumentale ou vocale, par l'audition de reproductions mécaniques telles que disques phonographiques, fils, rubans, bandes magnétiques et autres, par la projection de films ou autres supports audiovisuels tels que vidéodisques, vidéocassettes, etc., par la diffusion, par tout procédé de télécommunication, par fil ou sans fil, par satellite ou sans satellite, d'émissions radiophoniques ou télévisuelles ou de programmes de toute nature, ou par la réception de ces émissions ou programmes, ou celle de toute transmission sonore ou visuelle ou par tous moyens de diffusion des paroles, des sons, des images, de documents, de données ou de

messages de toute nature.

**Qu'est-ce que le droit de reproduction mécanique ?**

Le droit de reproduction mécanique a pour objet toute fixation matérielle de l'œuvre, par tous moyens connus ou à découvrir autres que la reproduction graphique, notamment la reproduction sur phonogrammes, fils, rubans, bandes sonores magnétiques et autres, la reproduction cinématographique, la reproduction radiophonique, télévisuelle et en ligne, qu'il s'agisse ou non d'œuvres spécialement créées en vue de leur incorporation à des films de télévision, ou sur commande de toute personne ou organisme de radiodiffusion, la reproduction sur supports audiovisuels, quelle qu'en soit la nature, etc., et toute utilisation quelconque de ces enregistrements, notamment : audition et diffusion publiques sous toutes leurs formes, vente ou location au public pour l'usage privé, copie privée dans le cadre des lois et règlements la concernant, etc.

TEST

TEST